

## Le Parc Jura vaudois soigne ses biotopes

**ENVIRONNEMENT** Un projet prometteur pour préserver la biodiversité de la région.

Semaine chargée et importante pour le Parc Jura vaudois (PJV). Alors que la manifestation Europarc 2016 (lire «Le Quotidien de La Côte» du lundi 17 octobre) battait son plein à la vallée de Joux, le PJV a dévoilé mardi, lors d'une présentation au zoo de la Garenne, un projet prometteur et ambitieux. En ligne de mire du PJV: la sauvegarde de la biodiversité du territoire couvert par le parc régional. Objectif de ce programme d'une durée de cinq ans et financé par la Fondation Mava, basée à Gland: revitaliser des biotopes d'une surface de 1000 à 5000 m<sup>2</sup> et préserver ainsi les espèces qui y vivent.

«Des projets fédéraux et cantonaux existent et sont déjà actifs dans le domaine de la sauvegarde de la biodiversité», expose Olivier Schär, directeur du Parc Jura vaudois. Mais certaines zones trop petites, pas encore détectées ou pas assez attractives ne bénéficient pas de ces subventions. C'est à ce niveau que nous entrons en action.» Une approche très locale donc, qui exige, pour être

efficace, une bonne collaboration avec les partenaires directement concernés. «80% des forêts du parc sont propriétés des communes, détaille Olivier Schär. Elles sont bien placées pour attirer notre attention sur des lieux qui auraient besoin d'être réaménagés.» Suivant cette même logique, les gardes forestiers, présents sur le terrain, constituent également des partenaires privilégiés pour détecter les zones à revitaliser.

### Merci Mava

Le PJV espère être en mesure de revitaliser une trentaine de sites en cinq ans. Des opérations coûteuses, irréalisables sans le soutien de la Fondation Mava. «Nous avons déjà réaménagé cinq biotopes, mais nous n'aurions pas pu aller plus loin sans l'aide de Mava», explique Mélissa Lenarth, responsable du projet avec Kelly Delavay. En moyenne, le processus de revitalisation coûte 15 000 francs auxquels il faut ajouter 5000 francs pour l'entretien du site. «Le budget total du projet s'élève à près d'un million de francs», révèle Olivier Schär. Un financement conséquent couvert par la Fondation Mava qui avait déjà soutenu le parc entre 2006 et 2009. **● GBT**



Au travail sur un étang situé au lieu-dit Le Fief, à Chésereux. SHARO

### SAINT-GEORGE

## Le terrain des Chamois est enfin vendu

La commune possède un terrain de 6691 m<sup>2</sup> aux Chamois (à la sortie du village, en direction du Marchairuz). Saint-George cherche à vendre ce terrain depuis longtemps. Des rebondissements divers ont retardé sa concrétisation. Renoncement du premier acheteur faute de moyens, abandon d'un projet de construction d'Induni et du bureau d'architecture M<sup>2</sup> à cause d'oppositions de voisins, ont fait capoter toutes ces tentatives.

### Financement du chauffage à distance

La commune comptait sur cette vente pour financer son chauffage à distance. Au printemps 2016, le bureau Casalis Immobilier s'est déclaré intéressé par l'acquisition de l'ensemble du terrain.

Le promoteur propose d'assurer les frais de toutes les démarches en vue de l'obtention d'un permis de construire, d'assurer la promotion et la commercialisation, villa par villa, d'acquiescer le terrain auprès de la commune dès la signature avec un acquéreur d'une des villas jumelles, (le projet prévoit 4 villas jumelles et 1 individuelle) et d'effectuer la construction de l'ensemble du nouveau quartier, y compris les services nécessaires.

Le prix moyen de l'offre s'élève à 338,75 francs le m<sup>2</sup> ce qui fait un montant final de 2 266 500 francs pour l'ensemble. La mise à l'enquête du projet doit passer d'ici le 30 octobre.

Au moment du vote, le Conseil a accepté la vente par 33 oui, 2 non et 2 abstentions. **● DCO**



Reynald Nidecker, dit «Tintin», est selon ses propres mots «toujours tout content de montrer son musée». SIGREDO HARO

## L'évasion merveilleuse de «Tintin»

**INSOLITE** A Nyon, dans le garage d'un immeuble, Reynald Nidecker a créé un mini musée inattendu.

ANNE DEVAUX  
adevaux@lacote.ch

Depuis quatre ans, Reynald Nidecker, dit Tintin, écume les brocantes, vide-greniers et autres bric-à-brac des alentours de Nyon où il réside, dans un appartement, avec sa femme handicapée. Tous ses trésors sont exposés dans son garage, au sous-sol de l'immeuble. La porte décorée de l'extérieur marque l'entrée de ce petit musée insolite où Tintin passe des heures. Il y bricole seul ou avec ses copains.

### Un garage très baroque

Une fois par mois, il part à la chasse pour enrichir sa collection: «J'y vais tout seul, c'est mieu,

comme ça ma femme ne voit pas ce que je dépense», confie-t-il. Il avait commencé avec des vaches en porcelaine, mais le coût de chaque objet l'a arrêté et il s'est replié sur les poupées, moins onéreuses. Quant aux assiettes, «c'est venu comme ça. Un copain a peint le mur en orange, ça les fait ressortir». L'assiette qu'il préfère représente une famille de chats.

Ce lieu fermé dont les murs sont surchargés de poupées et d'assiettes ne pousse ni à la claustrophobie, ni à la mélancolie. Bien au contraire, une atmosphère de gaieté règne dans le petit garage où Tintin vient se ressourcer: «J'y arrive plus, je suis fatigué, alors je vais dans le garage, ça me sort la tête».

La fatigue de Tintin est celle d'un homme témoin du déclin de son épouse et trop âgé aujourd'hui pour lui prodiguer les soins dont elle a besoin. Il évoque

le sujet d'une voix chevrotante, les yeux pleins de larmes.

### Le goût des autres

Cependant, à 75 ans, dans un élan de vitalité, il a réussi à créer un lieu de sociabilité. «Quand les dames du CMS s'occupent de ma femme à domicile, je leur demande: vous voulez venir voir mon garage? Et quand elles y sont, elles prennent des photos», déclare-t-il avec fierté.

Deux ou trois familles de l'immeuble sont venues découvrir le musée de Tintin: «Les petites filles ont le droit de repartir avec une poupée et les petits garçons peuvent choisir autre chose».

Dans sa propre famille, ses petites-filles sont trop âgées pour s'intéresser encore aux poupées, «elles me trouvent un peu dingue» dit-il en plaisantant. Mais il reçoit régulièrement la visite de l'une de ses deux filles qui habite en France voisine et s'occupe de te-

nir les comptes de ses parents. «Elle aime bien mes collections, je m'arrange avec elle pour les dépenses, une poupée coûte entre 20 et 30 francs, sauf les mariées, elles sont plus chères», relève le Nyonnais.

Et puis, il y a les copains. Ils s'y retrouvent pour boire un petit coup ou donner un coup de main. Par exemple, Tintin s'est laissé aller à acquérir quelques lustres. Ces derniers, pendus au plafond, occupent trop de place. Tintin a l'intention de les vendre afin de libérer l'espace: «Un copain va essayer de mettre des photos des lustres en ligne pour les vendre».

Reynald Nidecker pourra alors réaliser son projet de couvrir le plafond du garage d'assiettes et peut-être aussi de nouvelles poupées. Au fait, pourquoi «Tintin»? «On m'a toujours appelé Tintin, parce que je me rappelle jamais des noms des copains, alors je les appelle tous Tintin!» **●**

### ROLLE

## Prochaine ouverture du restaurant scolaire

«Cette future cantine qui restaurera les 7, 8, 9 et 10<sup>e</sup> HarmoS s'annonce comme un succès puisque 200 enfants sont déjà inscrits. Le moyen de paiement sera un carte préchargée», a annoncé lors de la dernière réunion de l'assemblée délibérante la municipale de Perroy Sandra Gordon. Cette dernière vient de prendre la présidence du comité de direction de l'Enjeu (Enfance et jeunesse, issue de la fusion entre l'Aspaire et l'Arære) **● DCO**

### LUINS

## Arrêté d'imposition: statu quo

Le Conseil général a adopté à l'unanimité, excepté quatre abstentions, le maintien du taux d'imposition à 60%. Pour la Municipalité, les finances demeurent maîtrisées et saines, ce qui ne l'empêchera pas de rester attentive aux charges futures qui s'annoncent plus élevées, notamment dans le domaine scolaire. **● AB**

## A Prangins, le Conseil communal a accepté une taxe sur l'énergie

**DÉVELOPPEMENT DURABLE** Elle doit permettre d'alimenter un fonds pour l'efficacité énergétique.

En tant que Cité de l'énergie, Prangins agit en faveur du développement durable. Et les élus pensent aux générations futures. Le Conseil communal, après une longue discussion, a adopté, lors de sa séance de jeudi dernier, le préavis pour la mise en place d'une taxe et d'un fonds communal pour l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables.

Afin de financer ce fonds, une taxe de 0,7 centimes sera prélevée sur l'électricité. La commune consommant actuellement 26 millions de kWh par an, en instaurant cette taxe la recette annuelle pour ce fonds serait d'environ 182 000 francs. Ce qui signifie, pour un ménage moyen de quatre personnes, une hausse de quelque 30 francs par an. Il faut relever que l'entreprise GSK consomme approximativement 42% de la consommation totale sur le territoire pranginois, ce qui implique qu'une grande partie de la taxe lui est imputée.

Durant ces cinq dernières années, une somme de 100 000 francs par année était prévue au budget. Cette politique de subventions a rencontré un tel succès que de nombreuses

Elle représente, pour un ménage de quatre personnes, une hausse de 30 francs par an.

demandes n'ont pu être satisfaites. La Municipalité a donc décidé de reconduire ce subventionnement pour des projets privés pour cette législature via le prélèvement de cette nouvelle taxe et la création d'un fonds de réserve y relatif. Aussi bien les propriétaires que les locataires peuvent bénéficier de ces aides selon les directives qui se trouvent sur le site de la commune.

Certains conseillers ont désapprouvé cette taxe supplémentaire, qui s'ajoute à toutes les existantes. D'autres ne sont pas convaincus par le bien-fondé de ces mesures estimant que Prangins ne peut pas à elle seule sauver la planète. Au final, le préavis a passé la rampe avec 30 oui, 12 non et 2 abstentions. La gauche pluri-partite contre de nouvelles taxes a rejoint la droite pour faire un pas en faveur des générations futures. **● MLC**